



Délibération du

Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 13 décembre 2024

Bilan d'utilisation de la CVEC, subvention complémentaire pour 2024 pour le projet de FACE 06 logements d'urgence, utilisation de la CVEC pour 2025 et modifications de la charte des commissions d'appels à projet

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs ainsi que les échanges en séance,

Vu l'article R 822-16 du code de l'éducation,

DECIDE

Article un

Le bilan des actions réalisées au titre de l'année civile 2024 est approuvé.

Projets	Thématique CVEC	Montants prévisionnels des CA (entre déc. 2023 à nov. 2024)	Engagements juridiques réalisés en 2024
ACCA - Consultations psychologiques à distance	Santé	4 008.00 €	4 008.00 €
Association AFEV - Logements alternatif KAPS	Social	5 000.00 €	- €
Association AFEV - Mentorat d'accueil	Accueil	4 000.00 €	4 000.00 €
Association Banque du numérique - Adhésion annuelle	Social	20.00 €	- €
Association étudiante FACE 06 - Dons de sandwiches d'une valeur de 5 000 €	Toutes thématiques	- €	- €
Association étudiante FACE 06 - Projets accueil (JAE de sept 2023, Faceparade de fév 2024, Facetival de mars 2024)	Accueil	22 400.00 €	20 000.00 €
Association étudiante FACE 06 - Projets sociaux (Noel solidaire de déc 2023, Restaurant Alsace Lorraine, Agoraés, Logements d'urgence, Agoraétruck)	Social	34 900.00 €	33 000.00 €
Association étudiante FEDET - Animations du tiers-lieu	Accueil	5 000.00 €	- €
Association étudiante FEDET - Journée d'accueil des étudiants (JET)	Accueil	5 000.00 €	5 000.00 €
Association étudiante FEDET - Paniers alimentaires Toulon et La Garde	Social	10 000.00 €	10 000.00 €
Association étudiante FEDET - Paniers repas à Draguignan	Social	12 127.50 €	- €
Association Secours Populaire Français des Alpes-Maritimes (SPF06) - Distributions alimentaires à la résidence Jean Médecin et sur le campus Carlone	Social	5 000.00 €	- €
Association Secours Populaire Français des Alpes-Maritimes (SPF06) - Proxibus	Social	5 000.00 €	5 000.00 €
Association Secours Populaire Français du Var (SPF83) - Distribution alimentaire	Social	5 000.00 €	5 000.00 €

Association Toulon Université Club (TUC) - Activités sportives pour résidents varois	Sport	1 800.00 €	1 800.00 €
BESIGN - Etude de design sur la cafétéria LASH sur le campus Carlone	Accueil	8 000.00 €	8 000.00 €
BRAIN UP - Sophrologie en résidences	Santé	8 000.00 €	- €
CROUS - Aménagement résidence	Accueil	65 000.00 €	14 602.69 €
CROUS - Animations culture action	Culture	35 000.00 €	26 486.54 €
CROUS - Apprentis / stagiaires vie étudiante	Toutes thématiques	7 500.00 €	8 518.60 €
CROUS - Ateliers cuisine en résidence	Social	300.00 €	222.32 €
CROUS - Ateliers nutrition	Santé	10 000.00 €	9 609.00 €
CROUS - Commissions CVEC	Toutes thématiques	65 000.00 €	69 855.64 €
CROUS - Concours Crous (nouvelles, photo, théâtre, musique...)	Culture	9 000.00 €	2 542.06 €
CROUS - Création ou amélioration de tiers lieux y compris aménagement de salles de restauration pour un usage hors temps de repas et d'espaces collectifs de détente	Accueil	200 000.00 €	224 833.41 €
CROUS - Cuisinettes en résidence	Accueil	50 000.00 €	- €
CROUS - Maintenance et installation de pianos en résidences et sur les lieux de restauration de l'académie	Culture	30 000.00 €	28 752.00 €
CROUS - Mobilité douce en résidence (parcs à vélo...)	Accueil / développement durable	11 000.00 €	- €
CROUS - Outil informatique de suivi des commissions CVEC	Toutes thématiques	7 000.00 €	- €
CROUS - Packs festifs pour les établissements non bénéficiaires de la CVEC et sur sites éloignés	Santé	1 500.00 €	600.00 €
CROUS - Sport en résidence	Sport	15 000.00 €	12 072.60 €
Formations PSC1 pour établissements non bénéficiaires CVEC	Santé	2 500.00 €	3 850.00 €
Clinique FSEF - Psychologue pour les résidents en journée et le soir en résidences	Santé	19 800.00 €	- €
Université de Toulon (UTLN) - Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)	Santé	40 000.00 €	40 000.00 €
Université de Toulon (UTLN) - Agent vie étudiant dracénois	Accueil	3 000.00 €	- €
VDN - Ma rentrée à Nice	Culture	20 000.00 €	- €
	TOTAL	721 855.50 €	537 752.86 €

Article deux

Une subvention complémentaire de 2000 euros sur des crédits CVEC est accordée à l'association FACE 06 pour le projet hébergement d'urgence qui bénéficie déjà d'un conventionnement avec le Crous.

Article trois

Les propositions d'actions suivantes au titre de l'année 2025 financées sur le budget de la CVEC sont adoptées.

Projet et/ou partenaire	Thématique vie étudiante	2025
<u>ACCA</u> <i>Marché national d'écoute psychologique par téléphone, 7j/7 et 24h/24</i>	Santé	Selon engagement restant
<u>Association étudiante Face 06 - convention globale</u> <i>Face'tival, JAE (Journée d'Accueil des Etudiants), dons de sandwiches pour bénévoles</i>	Accueil	16 000.00 €
<u>Association AFEV - Mentorat à Trotabas</u> <i>Accueil de primo-arrivants en droit sur le campus Trotabas (priorité aux boursiers et résidents Crous)</i>	Accueil	4 000.00 €
<u>Association étudiante Face 06 - convention globale</u> <i>Restaurant solidaire, agoras, logements d'urgence, Noël solidaire, Agorae Truck</i>	Social	33 000.00 €
<u>Association étudiante FEDET</u> <i>Distributions alimentaires à La Garde et Toulon</i>	Social	10 000.00 €
<u>Association étudiante FEDET</u> <i>JET (Journée des Etudiants Toulonnais)</i>	Accueil	5 000.00 €
<u>Association Secours Populaire des Alpes-Maritimes (SPF06)</u> <i>Distributions alimentaires à la résidence Jean Médecin et sur le campus Carlone</i>	Social	5 000.00 €
<u>Association Secours Populaire des Alpes-Maritimes (SPF06)</u> <i>Proxibus dans les Alpes-Maritimes</i>	Social	5 000.00 €
<u>Association Secours Populaire du Var (SPF83)</u> <i>Distribution alimentaire à Toulon</i>	Social	5 000.00 €
<u>Association Toulon Université Club</u> <i>Activités sportives hebdomadaires aux résidents varois</i>	Sport	1 800.00 €
<u>Clinique FSEF</u> <i>Permanences et consultations psychologiques et prévention aux TCA dans les Alpes-Maritimes</i>	Santé	31 000.00 €
<u>Crous - Aménagements en résidences</u> <i>- Espaces extérieurs dans les résidences Jean Médecin et Newton, - Mobilier pour espaces collectifs des résidences Saint-Antoine, les Collinettes, Jean Médecin et les Dolines, - Matériel pour la musculation dans les résidences Jean Médecin et les Clémentines, - Aménagements spécifiques : fenêtres du co-learning de la résidence Montebello et du foyer Intermed de la résidence Jean Médecin, accueil de la résidence Jean Médecin, espaces conviviaux de deux cuisinettes de la résidence Jean Médecin.</i>	Toutes les thématiques vie étudiante	30 000.00 €
<u>Crous - Animations en résidences</u> <i>- Culture : Jeux de société, montage vidéo, atelier arts, atelier écriture, JACES (Journée Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur) - Social : atelier cuisine - Accueil : snack-philo</i>	Toutes les thématiques vie étudiante	46 200.00 €
<u>Crous - Ateliers nutrition</u> <i>Stands d'information et de prévention sur le bien manger à petit budget sur les lieux de restauration et en résidences</i>	Santé	15 000.00 €
<u>Crous - Commissions Apple à Projets CVEC</u>	Toutes les thématiques vie étudiante	69 000.00 €

<u>Crous - Communication vie étudiante</u> <i>Distribution de livrets d'accueil en résidences</i>	Toutes les thématiques vie étudiante	4 400.00 €
<u>Crous - Concours</u> <i>Nouvelle, photographie, bande-dessinée, film court, théâtre, musique et danse.</i>	Culture	11 000.00 €
<u>Crous - Création ou amélioration de tiers-lieux (investissements inclus)</u> <i>Bureau du psychologue à la résidence Nouvelle Vague, salle administrative à la résidence du Coudon, mobilier extérieur de la cafétéria Nice-Centre, mobilier extérieur de la cafétéria Hélios et de la cafétéria l'Escarpe, accordage et installation de pianos sur les lieux de restauration et en résidences, installation de climatiseurs et brasseurs d'air dans les espaces collectifs des résidences</i>	Toutes les thématiques vie étudiante	170 000.00 €
<u>Crous - Packs festifs</u> <i>Un pack contient : 1 préservatif + 2 bouchons d'oreille + 1 protection de verre + 1 éthylotest + 1 réglette de sensibilisation sur le taux d'alcoolémie. Ils sont distribués aux établissements non bénéficiaires de la CVEC et en résidences.</i>	Santé	5 000.00 €
<u>Crous - Stagiaires vie étudiante</u>	Toutes les thématiques vie étudiante	8 000.00 €
<u>Formations PSC1 et santé mentale</u> <i>Organisées par le Crous pour les boursiers, les résidents et les établissements non bénéficiaires de la CVEC</i>	Santé	8 000.00 €
<u>Subventions et projets dans le cadre de partenariat avec des écoles</u> <i>Ecoles de design BESIGN et ITECOM, écoles de communication, écoles de diététique...</i>	Accueil	12 000.00 €
<u>Université de Toulon (UTLN) - Centre de Santé Etudiant</u> <i>Permanences psychologiques et ateliers de prévention</i>	Santé	40 000.00 €

Article quatre

Les propositions d'évolutions suivantes du règlement des commissions CVEC sont validées .

- Dans le cas où un bilan serait envoyé dans les délais mais est incomplet, un délai supplémentaire de 14 jours est rajouté pour envoyer les éléments manquants. Si le bilan venait à être incomplet et/ou insatisfaisant au terme de ces 14 jours, la commission se réserve le droit de ne pas reverser la seconde partie de la subvention ou uniquement les dépenses réelles jugées pertinentes.

- Dans le cas où le bilan n'a pas été restitué dans les 30 jours suivants la date limite et après envoi d'un courriel de mise en demeure de le produire sous 15 jours supplémentaires, le devenir de la subvention sera soumis à l'avis de la commission CVEC en vue d'un remboursement partiel ou total du premier versement.

En cas de non-réception des éléments demandés, du non-respect des conditions émises, de la non-conformité du bilan ou en cas de contentieux, le Crous Nice-Toulon se réserve le droit de suspendre les versements et/ou toute candidature de la structure concernée durant l'année universitaire en cours jusqu'à régularisation du dossier

Dans le cas d'un bilan montrant des dépenses réelles qui :

- Sont inférieures de plus de 100 euros à la première partie de la subvention, alors le porteur de projet ayant obtenu la subvention devra rembourser la différence.

- Sont inférieures de plus de 100 euros à la seconde partie de la subvention prévue, alors la seconde partie sera ajustée au réel des dépenses.

Article cinq

Est donnée l'autorisation à la directrice générale de signer toute convention relative à un projet relevant des domaines d'actions prévus par les textes relatifs à la CVEC et plus généralement d'engager toute action financée partiellement ou en totalité par des crédits CVEC.

Fait à Nice, le 13 décembre 2024

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Benoit DELAUNAY

Représenté par le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Emmanuel ROUX



Détail du vote	
Quorum exigé : 10	Pour : 20
Membres présents : 13	Contre : 0
Membres représentés : 7	Abstention : 0
Votants : 20	